

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
17	19

(1)

Date de la
convocation
24 juillet 2020

Objet de la
délibération

**COMMISSION
COMMUNALE
DES IMPOTS
DIRECTS (CCID)
---000---
DELIBERATION
FIXANT LA LISTE
DES NOMS EN
VUE DE LA
NOMINATION
DES MEMBRES
DE LA
COMMISSION**

Délibération
Affichée le

- 3 AOUT 2020

Transmise en
Préfecture le

- 3 AOUT 2020

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

12-0000

DELIBERATION N° 12

DU

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt et le trente juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- ✉ Mme GONZALVO Vanessa qui a donné procuration à Mme MATHIEU Karine.
- ✉ M. ZAMBUJO Alain qui a donné procuration à M. DIAZ Patrick.

Mme PERROTIN Karine a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué et pour les communes de moins de 2000 habitants de six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants.

Ces six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressé par le Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

A la suite du renouvellement des conseillers municipaux et d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques, il appartient au Conseil Municipal de proposer des personnes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

Il est proposé pour siéger à la Commission Communales des Impôts Directs en qualité de Commissaires :

TITULAIRES	
MATHIEU-CHARRE Christian	DUVAL Jérôme
MARTIN Bernadette née ANDRÉ	GANDON Daniel
BOUYARD Cyril	FOSSE Geneviève née GIBELIN
CHACORNAS Philippe	NADAL Jacques
DARTIER Jacky	PALACCIO Séverine née TARDIEU
PESCE Christine	MASSADAU Pierre

SUPPLEANTS	
ROUSSELLE Véronique née MONTAGNE	GAUCHET Pascal
NEGRE Jean-Rémy	CARIAT Nicole née TENDIL
THOMELIN Hélène née PIAZZI	THEROND Fernand
ADEL Georges	CASTEIL Sylvie née VAYSSIER
GUIBAL Jérôme	BLANC Marie-Claire née GARCIA
GILLOT Nadia née PREVOST	LACROIX Pierre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par :
- 19 voix pour

ADOpte la liste des vingt-quatre noms proposés.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire.
MAZAUDIER Jean-Claude.



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

030-213002413-20200730-DE12-30JUIL2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/08/2020

Affichage : 03/08/2020